

Les marques postales du bureau de poste de Montréal durant le premier siècle de son existence de 1763-1863.

Guy des Rivières, F.R.P.S.C.

En juin 1763 arriva à Québec Hugh Finlay qui venait d'être nommé Maître de Poste pour le Canada par Benjamin Franklin, adjoint du maître de poste général de Londres pour les colonies d'Amérique du Nord, avec mandat de Londres d'organiser un service postal entre Québec, Trois-Rivières, Montréal et New-York.

Finlay, dès son arrivée à Québec s'est mis rapidement à l'oeuvre et dès le mois d'août des bureaux de poste furent ouverts à Québec, Trois-Rivières et Montréal. C'est Finlay qui réorganisa aussi des postes de relais à tous les trois lieues pour le changement de chevaux et le repos. Une lettre pouvait être transmise de Québec à Montréal en trois jours.

Régime français

Sous le régime français il n'existait pas de service postal officiel tel qu'il en existait en France, c'est pourquoi on ne trouve aucune lettre avant 1763 portant une marque postale ou des marques de tarif.

Plusieurs auteurs dont A.D. Smith auteur d'une étude remarquable intitulée *The History of the Post Office of British North America 1630-1870*, le docteur James C. Goodwin l'un des pionniers de l'histoire postale du Canada et collectionneur éminent dans sa publication *The Canadian Postal System: A Review of its Historical Backgrounds* ont conclu qu'on ne trouve aucune trace d'un système postal officiel sous le régime français.

Monsieur Charles de Volpi de Montréal qui fut sans doute l'un des plus grands connaisseurs de l'histoire postale du Québec et qui possédait la plus complète collection de marques postales de Montréal, collection qui d'ailleurs a été exposée à Québec en 1979 lors du congrès de la *British North American Philatelic Society* m'a déclaré peu avant son décès en 1982 que malgré les fouilles faites dans les archives à Québec, Montréal et Ottawa, il n'a jamais trouvé sur les lettres locales datant du régime français de marques postales ou indications de charges.

Il est évident qu'il a dû y avoir un assez fort volume de correspondance entre la France et le Canada durant le régime français particulièrement entre Québec et les ports français de l'Atlantique. *L'Almanac royal de France* de 1723 mentionne que pour des lettres adressées au Canada le coût est de sept (7) sols soit environ sept (7) cents pour payer le transport entre Paris et La Rochelle mais de La Rochelle au Canada, les lettres étaient

transportées sans charge. Le même système s'appliquait pour les lettres entre la Nouvelle France et la mère patrie, elles étaient transportées sans charge mais elles étaient tarifées à sept (7) sols entre le port d'arrivée et Paris. Cependant, si la lettre était adressée ailleurs qu'à Paris et qu'aucun service n'existaient des arrangements locaux devaient être pris pour la livraison.

À Québec, les personnes qui attendaient une lettre se rendaient au bateau; souvent mais bénévolement le récipiendaire donnait un sol au capitaine. Pour les lettres adressées à Montréal, Trois-Rivières et autres places de même que les lettres de ces endroits pour Québec leur transport était fait par suite d'arrangements avec des voyageurs ou autres personnes qui passaient par là.

D'autre part le gouverneur et l'intendant, pour le transport de leurs lettres et courrier à l'intérieur de la colonie, requéraient les services d'un messager et lui accordaient la permission de transporter en plus des lettres officielles les lettres privées des individus. Le messager était autorisé à charger dix (10) sols pour une lettre de Québec à Montréal et cinq (5) sols pour Trois-Rivières. Les documents de cette époque font voir que l'intendant

46 Raudot en 1705 avait nommé Pierre Dasilva dit le Portugais messager pour le transport du courrier officiel. Il semble que Dasilva, le premier courrier des messages gouvernementaux, en profitait pour transporter les lettres privées d'autant plus qu'il était autorisé à exiger une rémunération telle que mentionnée plus haut.

Dasilva demeura courrier officiel durant de nombreuses années et fut succédé par un nommé Jean Morau.

Ce mode de transmission de la malle fut le plus rapproché d'un service officiel que connut le régime français. Comme mentionné plus haut aucune marque ni indication de charge n'apparaissait sur les lettres et seul le courrier percevait comme entrepreneur les charges qu'il pouvait imposer.

Précisément à cause de ces difficultés pour la transmission des lettres, en 1721 on commença à discuter des possibilités d'établir un système postal tel qu'il existait en France. En fait, un nommé Nicolas Lenouiller demanda au gouverneur de lui accorder un privilège exclusif d'organiser un service postal entre Québec, Montréal et les villages intermédiaires. Lenouiller proposa d'établir des bureaux à Québec, Trois-Rivières et Montréal, d'organiser un système de courrier

et de maintenir des postes de relais. Comme il n'y avait pas de route entre Québec et Montréal à cette époque, le plan de Lenouiller comprenait aussi la construction d'une route. Le gouverneur trouvant le plan attrayant accorda à Lenouiller ce privilège exclusif mais comme la population de la colonie en 1721 n'était que d'environ 25,000 âmes, Lenouiller réalisa qu'un tel plan n'était pas rentable et le projet de route et de service postal fut abandonné.

Cependant plus de dix ans plus tard, la population ayant augmenté, le gouverneur et l'intendant réalisèrent la nécessité d'avoir une route entre Québec et Montréal. Un grand voyageur fut nommé pour superviser la construction de la route et coïncidence ce rôle fut assigné au frère de Nicolas Lenouiller. La route fut complétée en 1734 malgré la réticence des habitants obligés de travailler bénévolement sur la route et les objections des seigneurs qui protestaient contre le passage de la route sur leurs terres.

L'intendant Hocquart, un des instigateurs de la route, rapportait en 1734 qu'il avait fait le trajet entre Québec et Montréal en quatre jours. Dès lors des postes de relais furent établis à toutes les trois lieues, environ neuf milles, et des bacs placés sur les rivières importantes le long du trajet.

Malgré l'ouverture de la route personne ne suivit le projet de Lenouiller de 1721 d'organiser un service postal tel qu'il existait en France. Il est donc permis de dire qu'aucun bureau de poste ni aucun système officiel de transport de courrier n'existaient sous le régime français.

Régime anglais

Le premier service de poste officiel au Canada fut l'œuvre de Hugh Finlay en août 1763 avec l'ouverture de bureaux de poste à Québec, Trois-Rivières et Montréal. La tarification en usage en Angleterre depuis 1710 (telle qu'établit par le statut IX de la reine Anne, chapitre X) basée sur la distance et le nombre de feuilles fut adopté. Ce système demeura en force jusqu'au 5 janvier 1844.

L'établissement du coût du transport d'une lettre fut difficile à cause de la multitude de monnaies en cours dans la colonie à cette époque soit la monnaie sterling, currency, dollar, piastre espagnole, louis, sols, etc. On décida de baser le tarif sur l'argent calculé en mesure de Troy appelé à l'époque pennyweight (abréviation dwt), vingt-quatre

(24) grains d'argent équivalaient à un (1) pennyweight et ceci dura jusqu'en 1775.

De 1763 à 1771 le tarif était indiqué en pennyweight seulement. À partir de 1772 il était indiqué en pennyweight et son équivalent en currency. Le terme currency était employé pour la monnaie sterling courante au Canada afin de la distinguer de la monnaie sterling britannique car la monnaie currency n'était pas au pair avec la monnaie sterling britannique. Le tableau montre les équivalences entre les monnaies sterling, currency et pennyweight en 1763.

Tableau I

Sterling	Currency	Troy	Pennyweight
0-3	0-3	1:00	
0-4	0-4 1/2	1:8	
0-6	0-7	2:00	
0-8	0-9	2:16	
0-9	0-10	3:00	
1-0	1-2	4:00	
2-0	2-5	8:00	

De 1763 à 1765 il en coûtait trois (3) pennyweight pour une lettre simple, soit une feuille repliée comprenant missive et adresse, de Montréal à Québec et vice versa. Par décret du gouverneur James Murray en date du 4 octobre 1764 et prenant effet le 1er janvier 1765, la table d'équivalence fut modifiée comme l'indique le tableau II.

Tableau II

Sterling	Currency	Troy	Pennyweight
0-1	0-1	0:8	
0-2	0-3	0:16	
0-3	0-4	1:00	
0-4	0-5	1:8	
0-6	0-8	2:00	
0-8	0-11	2:16	
0-9	1-0	3:00	

Le coût d'une lettre simple de Québec à Montréal à partir du 1er janvier 1765 fut réduit à 2:16 dwt soit deux (2) pennyweight seize (16) grains équivalant à onze (11) pence currency.

La lettre en figure I est un exemple de ce tarif. Nous voyons en haut à droite M2.16 soit M pour Montréal et 2:16 pour le tarif en pennyweight et à gauche 11d soit 11 pence l'équivalent de 2:16 pennyweight en currency. Cette lettre datée du 6 août 1774 est adressée à Monsieur Hubert prêtre, procureur du séminaire de Québec dont il devint plus tard le supérieur.

En 1775 le système de tarification en pennyweight et currency fut abandonné. L'inscription en sterling seulement, sans montrer l'équivalence en currency, créa beaucoup de confusion. Il ne faut pas oublier que le coût était le plus souvent à la charge du destinataire et que la monnaie sterling valait plus que la monnaie currency tel que montré par le tableau II.

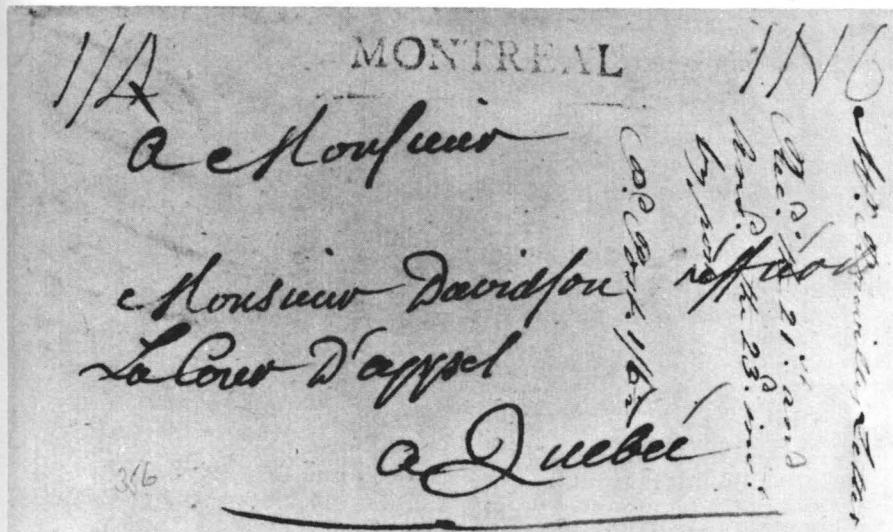


Figure 1, 116 x 70 mm.

Les lettres tarifiées en sterling seulement sont rares, il faut se rappeler que de novembre 1775 à juin 1776, le service de malle fut presque totalement interrompu à cause de l'invasion américaine, l'occupation de Montréal, le siège de Québec et que le maître de poste Hugh Finlay était dans Québec, alors assiégée. À cause de la confusion créée par la tarification en sterling on décida en 1777 de tarifer en currency seulement. Ceci ne régla pas la confusion et on décida l'année suivante d'indiquer le tarif

en sterling et currency. Finalement en 1781, à cause de l'usage de plus en plus courant de la monnaie currency, le tarif fut indiqué en currency seulement. Ceci dura jusqu'en 1859 alors que la monnaie décimale de cents et dollars fut adoptée comme monnaie au Canada.

Pour une meilleure compréhension des tarifs, le tableau III montre ses variations ainsi que le coût d'une lettre simple entre Montréal et Québec.

Tableau III

Date	Façon d'indiquer le tarif	Tarif pour une lettre de Montréal à Québec
août 1763 - 1 janv. 1765	en pennyweight seul ou avec currency	3 dwt 10 d.
1 janv. 1763 - sept. 1771	en pennyweight seul ou avec currency	2.16 dwt 11 d.
sept. 1771 - 1 janv. 1775	en pennyweight et currency	2.16 dwt 11 d.
1 janv. 1775 - avril 1777	en sterling seulement	8 d sterling
1 av. 1777 - juin 1781	en sterling et currency	8 d. sterling 9 d. currency
juin 1781 - av. 1851	en currency	9 d. currency
av. 1851 - juil. 1859	en monnaie currency ou timbres	3 d.
juil. 1859 - av. 1868	en timbres ou cents	5 cents
av. 1868 - 1875	en timbres ou cents	3 cents
1875 - 1899	en timbres seulement, l'usage des timbres devint obligatoire le 1 oct. 1875	3 cents

48

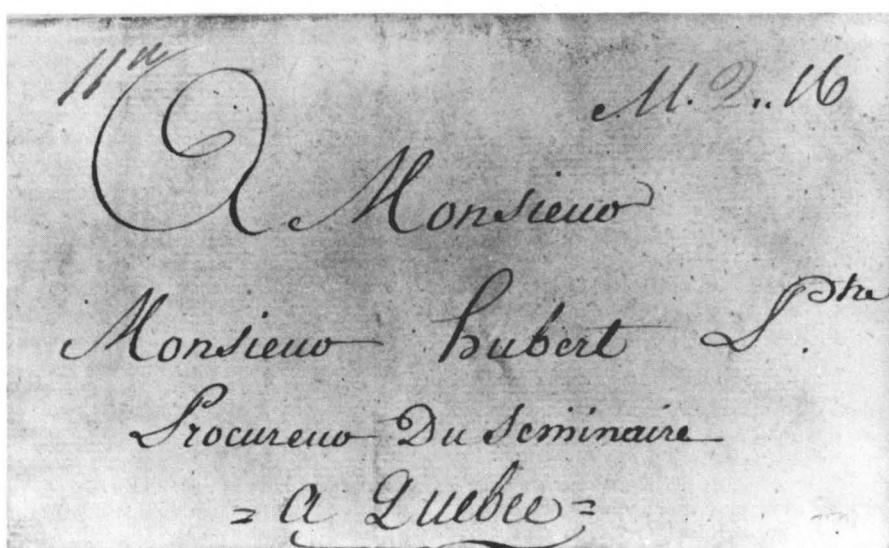


Figure 2, 137 x 85 mm.

Tableau IV. Montréal, les marques linéaires

	Usage	Description
MONTREAL OCTOBER, 18.	1774	Mois au complet plus jour, pas l'année
M.2:16.	1774	M majuscule plus tarif en mesure de Troy
MONTREAL PAID. 1777	1777	Paid fait partie du tampon plus année seule
MONTREAL	1777 - 1784	Montréal seul
Montreal Nov.r:29	1784	M majuscule seulement, seconde ligne abréviation du mois avec majuscule pour la première lettre seulement
Montreal APRIL:24.	1785 - 1788	Montréal comme précédent mais mois tout en majuscules
MONTREAL DEC.r 2	1788 - 1795	Montréal et mois en majuscules espace de 17 mm entre les 2 lignes
MONTREAL MARCH, 21	1792 - 1799	Identique sauf espace de 15 mm
MONTREAL SEPT r, 12 .99	1799	Les 2 derniers chiffres de l'année ajoutés
MONTREAL FEB 23 1801	1800 - 1801	Modifié l'année au complet ajoutée
MONTREAL 6 JULY 1801	1801	Modifie la date avant le mois
MONTREAL 4 JAN 1802	1802	Le jour, mois et l'année sur une ligne en usage en janvier seulement
MONTREAL 10 JAN 1803	1802 - 1810	Le jour, mois, année sur une ligne beaucoup plus serrés que le type 1801
MONTREAL 8 JULY	1810 - 1820	Le jour, mois, mais seulement 2 derniers chiffres, chiffres de l'année.

Marques postales

L'année 1774 vit apparaître la première marque linéaire de Montréal et la même année une autre composée d'un M. suivit de 2:16 soit le tarif d'une lettre de Montréal à Québec en pennyweight. Ces deux marques sont très rares, surtout la dernière, il en existe quelques exemplaires.

Ces premières marques linéaires de Montréal furent suivie de douze (12) autres marques linéaires toutes avec des variantes et ceci durant la période s'écoulant de 1774 à 1828. Tous les bureaux qui reçurent des tampons avant 1828 étaient des marques linéaires. Cependant Québec qui dès 1778 utilisa, création de Finlay, une marque circulaire avec la marque Bishop elle-même circulaire au centre.

Le tableau IV liste les différentes marques linéaires de Montréal, la date d'utilisation et une brève description.

Les lettres des figures 2, 3 et 4 montrent des marques linéaires de Montréal.

La lettre figure 2 montre la marque de Montréal sans indication de date sur une lettre du 19 août 1779 avec le tarif indiqué en sterling et currency soit 1 sh 4 d sterling,

équivalent à 1 sh 6 d currency, soit le tarif double de 8 pence sterling et de 9 pence currency pour une lettre entre Montréal et Québec.

La lettre en figure 3 montre aussi cette marque de Montréal. Elle est datée du 12 août 1783 adressée à Berthier tarifée 4 1/2 d currency car à partir de 1781 le tarif était indiqué en currency seulement. Le tarif de 4 1/2 d était le tarif régulier pour une lettre voyageant sur une distance de moins de 60 milles.

Il est à remarquer que la lettre est adressée à John Drake *on board the brig Rachel*. Drake était le capitaine d'un *brig* soit un voilier à deux masts avec voiles carrées. Berthier à cette époque était le port le plus accessible en amont sur le St-Laurent pour les grands voiliers qui craignaient de se rendre à Montréal à cause des courants et de l'étroitesse du chenal.

La lettre en figure 4 illustre la marque linéaire avec Montréal et la date sur la même ligne, la plus rare de Montréal d'après Charles de Volpi. Deux exemplaires seulement sont connues et pas de très bonne qualité, telle qu'illustrée. Cette marque ne fut utilisée que pendant quelques semaines en janvier 1802. La lettre en effet est datée du 21

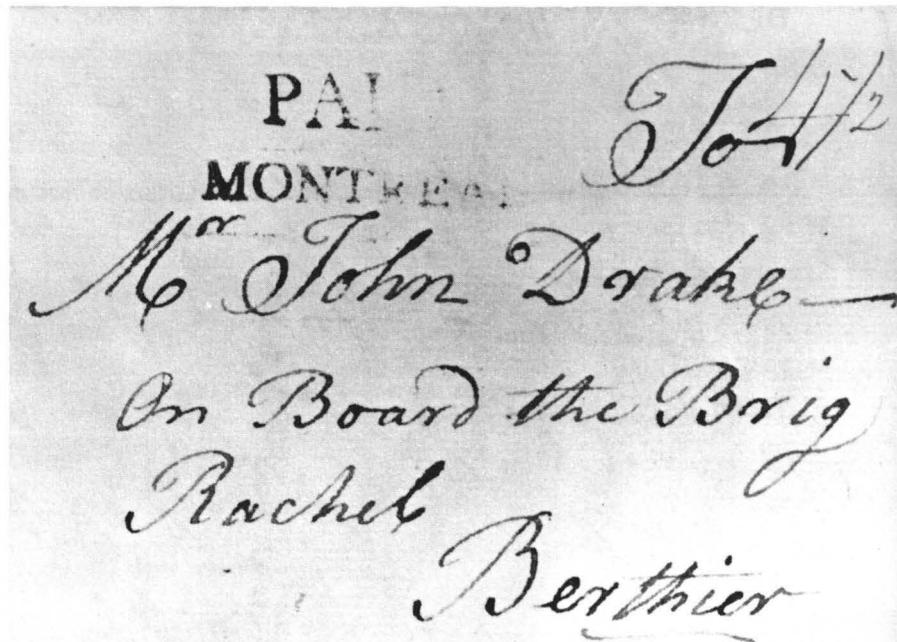


Figure 3, 115 x 83 mm.

janvier 1802, chargée au tarif régulier de 9 d et adressée à George Pike secrétaire de la commission des biens des *ci-devant Jésuites*.

La marque illustrée sur la lettre de la figure 5 montre la dernière marque linéaire de Montréal. Elle est la moins rare ayant été utilisée durant une longue période soit de 1810 à 1828. Elle était toujours frappée à l'endos.

Pour montrer en collection les marques linéaires sauf celles du début qui étaient frappées sur le recto, on doit déplier la lettre pour exposer le recto et le verso.

En 1828 à une date non précisée soit en octobre ou novembre, Montréal reçut sa première marque circulaire. Il s'agit d'un cercle simple avec *Montréal* en haut du cercle et en dessous le mois et le jour sans indication de l'année. Les bureaux de Trois-Rivières et St. John (St-Jean d'Iberville) reçurent une marque similaire à celle de Montréal. Celles-ci auraient été fabriquées aux États-Unis par un nommé Edmond Hoole qui fabriquait des marques similaires pour certaines villes américaines. Montréal utilisa cette marque jusqu'en 1834.

P.A.D.

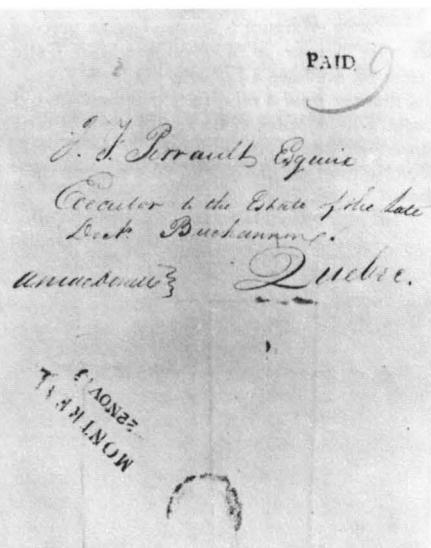


Figure 5, 126 x 150 mm.

51

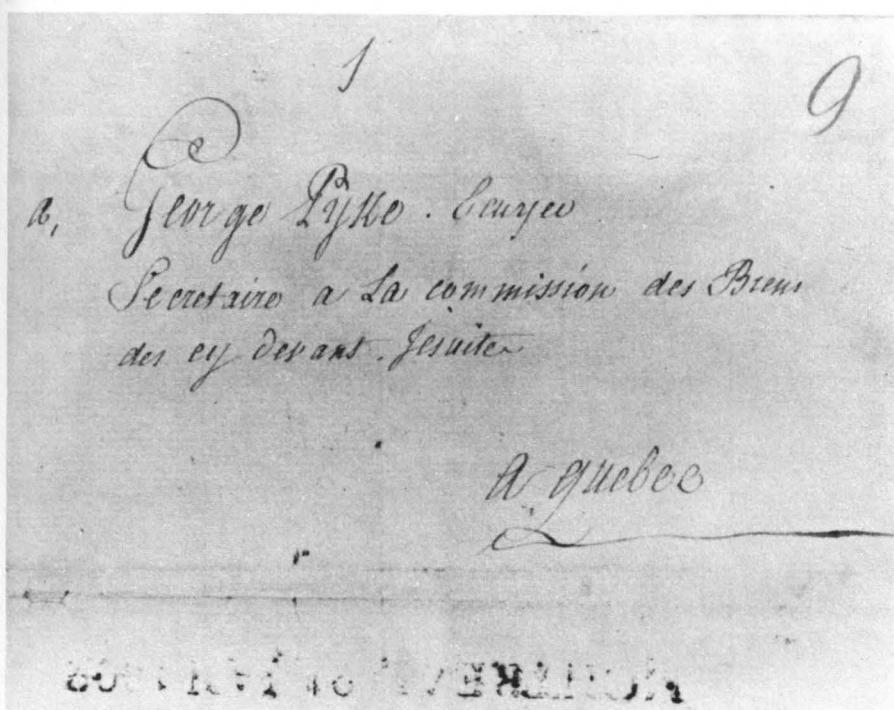
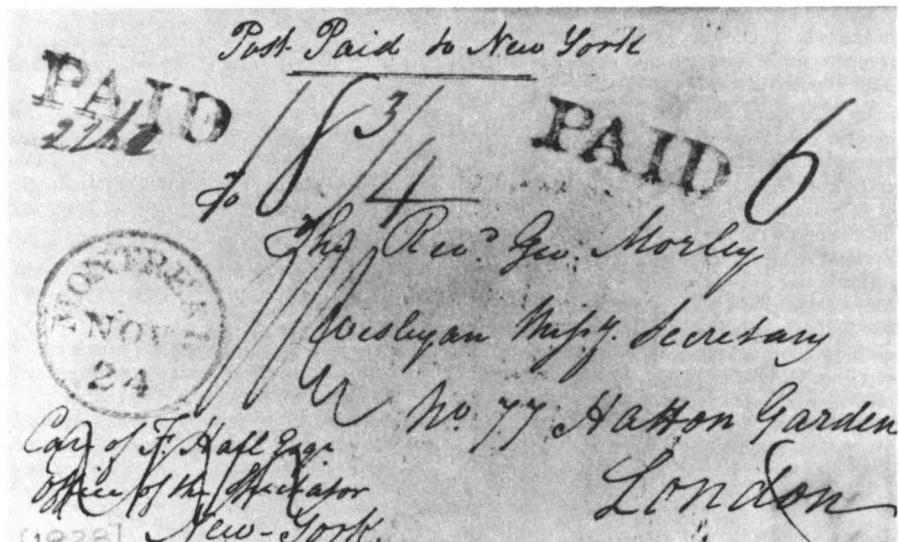


Figure 4, 122 x 96 mm.

La lettre en figure 6 illustre l'usage précoce de cette marque: le 24 novembre 1828. Cette lettre est adressée à Londres via New York. La marque *paid 6* montre le paiement de 6 d jusqu'à la frontière et de 18-3/4 cents le tarif américain payé sans doute par l'agent F. Hall dont le nom est indiqué au coin gauche du bas.

Après la traversée de l'océan à l'arrivée, la lettre reçut la marque *Ship Letter Dover* frappée à l'endos et tarifée au recto à 1 sh. 4 d. soit 8 d. pour le tarif maritime et 8 d. pour le trajet de Douvres à Londres, cette lettre est intéressante à cause des nombreuses marques démontrant la complexité des charges à cette époque.



52

Figure 6, 132 x 80 mm.



Figure 7, 128 x 81 mm.

De 1834 à 1842 Montréal utilisa la marque double cercle telle qu'utilisée dans de nombreux bureaux de poste y compris Québec. Cette très belle marque était dotée de caractère d'imprimerie pour indiquer la date au complet alors que pour la plupart des autres bureaux le centre du cercle était libre pour que la date y soit inscrite à la main.

La lettre en figure 7 montre un bel exemple de cette marque sur une lettre du 23 mai 1840

adressée à Williamsburg U.C. Le tarif de 9 d correspond à une distance de 100 à 200 milles.

En 1839 Montréal reçut une marque double cercle interrompu avec *Montréal* dans le haut, *LC* en bas dans le demi-cercle et la date au complet au centre.

Il est à remarquer que cette marque fut utilisée en même temps que la marque

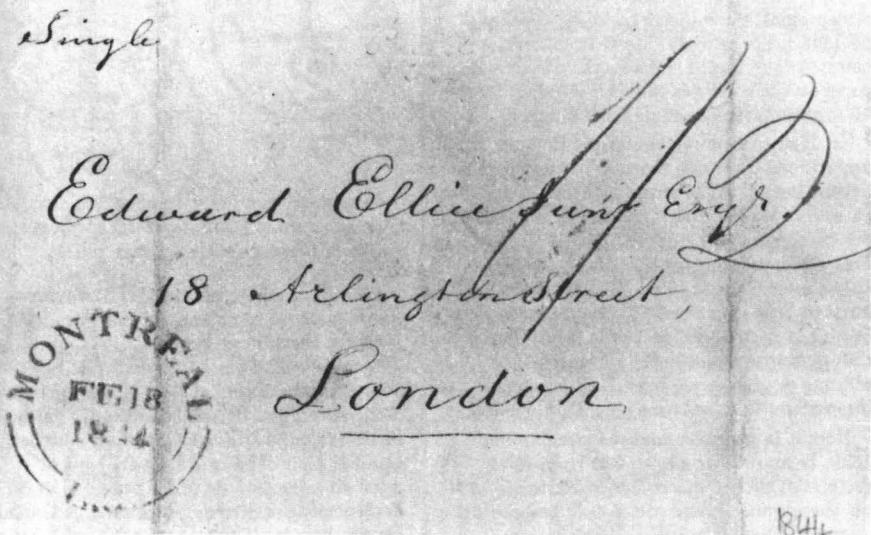


Figure 8, 132 x 81 mm.

53

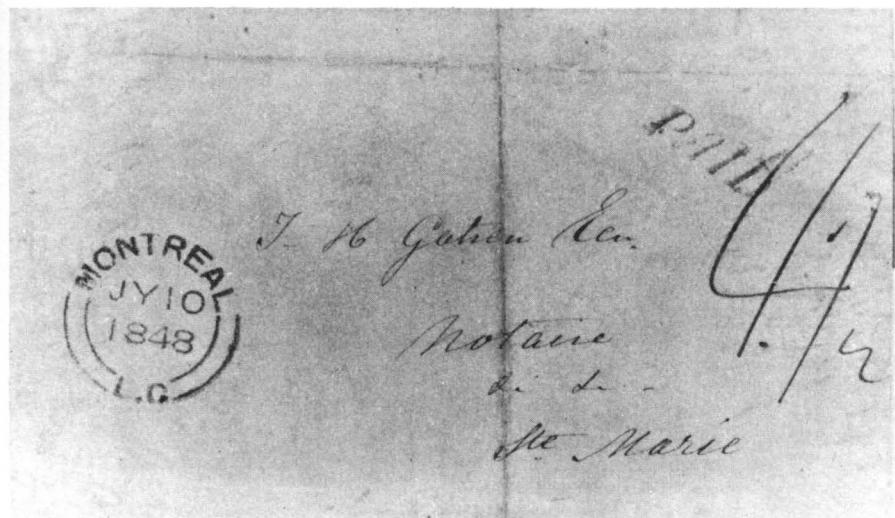


Figure 9, 142 x 81 mm.

précédente soit de 1839 à 1842. Mais c'est elle qui fut la plus utilisée et ce jusqu'en 1853. En 1845 Montréal reçut une marque similaire mais de dimension moindre. La première avait une circonférence de 30 mm et la seconde de 25 mm fut utilisée jusqu'en 1875.

Les lettres des figures 8 et 9 illustrent ces deux marques. Durant cette période, en 1845, le bureau de Montréal reçut une marque unique au Canada, soit la marque dite en anglais *Tombstone* à cause de sa forme ressemblant à une pierre tombale et utilisée de 1845 jusqu'en 1865. Les trois marteaux de cette marque furent fréquemment utilisés de sorte qu'elle n'est pas rare. La lettre en figure 10 montre un exemple de cette marque.

En 1861 une nouvelle marque fit son apparition. C'est une marque beaucoup plus petite avec cercle interrompu ne mesurant que 21 mm et les lettres *L.C.* pour *Lower Canada* remplacées par les lettres *C.E.* soit *Canada East* alors que le *Haut Canada U.C.* devint *C.W.* pour *Canada West*. Cette marque fut aussi utilisée jusqu'en 1875 c'est dire que durant la décennie de 1860 trois (3) marques différentes furent utilisées à Montréal: la marque double cercle brisé *L.C.* le cercle interrompu *C.E.* et la marque *Tombstone*.

54 Depuis la première marque circulaire en 1829, la marque en plus d'être frappée au recto était de couleur rouge. À partir de 1854 on abandonna l'encre rouge et la couleur de la marque devint noire.

En plus des marques précitées et utilisées régulièrement, Montréal reçut en 1846 une marque spéciale circulaire *Paid at Montreal 1/2 d ou 1d*. Les figures 11 et 12 illustrent ces marques qui ont été utilisées irrégulièrement, donc rares, sur des lettres locales *drop letter* ou sur les circulaires.



Figure 11.



Figure 12.

Le tableau V montre les marques circulaires d'usage courant à Montréal durant la période couverte par cet article 1828 et 1863.

Durant la même période Montréal reçut par le courrier maritime des marques *Ship Letter* et *Steamboat Letter*.

Les marques *Ship Letter* sont très rares, elles étaient utilisées sur des lettres arrivant d'outremer, peu de transatlantiques partaient ou arrivaient à Montréal avec du courrier. Celui-ci était débarqué à Québec où se trouvait le bureau de poste principal et où demeurait le maître de poste pour le Canada. De plus, les voiliers transatlantiques

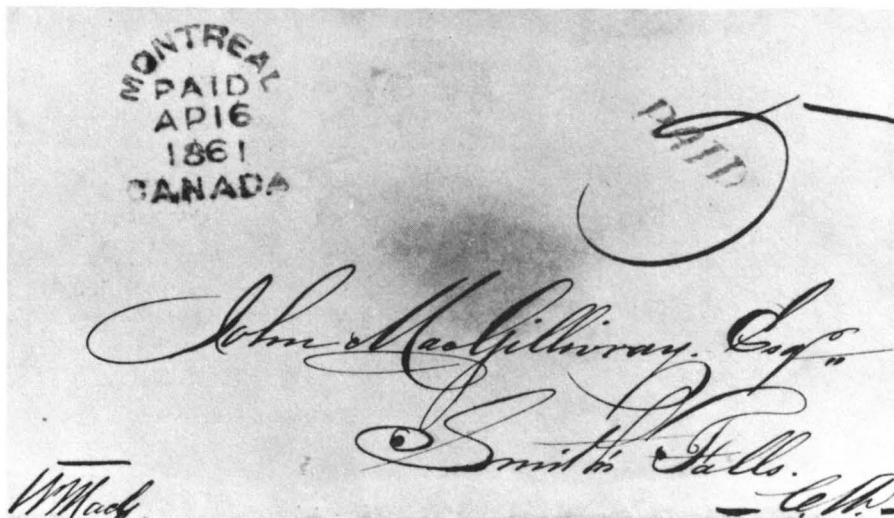


Figure 10, 142 x 81 mm.

Tableau V



1828-1834, 26 mm.
mois et jour
seulement



1834-1842 double
cercle rouge 30 mm



1839-1853 30 mm
en rouge



1845-1875 25 mm
en rouge ou noir



1845-1865 en rouge
ou noir



1861-1875 mm 21
en noir

craignaient de se rendre à Montréal à cause de difficultés de navigation et de l'étroitesse du chenal.

Les figures 13 et 14 dont la dimension a été réduite de un tiers illustrent les deux marques *Ship Letter* qui ont été utilisées à Montréal.



Figure 13.



Figure 14.

La situation changea avec l'arrivée des bateaux à vapeur *steamboat*.

Avec l'arrivée du bateau à vapeur et l'augmentation de la malle par bateau à vapeur entre Québec et Montréal, le bureau de Montréal reçut en 1844 une marque *Steamboat Letter* de forme ovale, semblable à celle que Québec avait reçu en 1842. Cette marque peu utilisée est rare. La figure 15 illustre cette marque.



Figure 15.

Dès 1846 Montréal reçut une marque circulaire laquelle fut utilisée jusqu'en 1855 alors que les marques *Steamboat* disparurent de tous les bureaux qui les utilisaient: Montréal, Québec, Hamilton, Kingston et Toronto. En dessous de l'année cette marque pouvait comporter un espace blanc ou les numéros 2 ou 6 qui semblent avoir été une identification du commis.

La lettre de la figure 16 montre cette marque.

Elle mesure 29 mm. Une marque similaire, mais mesurant 25 mm, fut aussi utilisée en 1854 et 1855 avec les numéros 1, 2 et 3.

Les illustrations et tableaux montrent les marques postales majeures ayant été utilisées et les tarifs d'une lettre entre Québec et Montréal durant le 1er siècle 1763 et 1863 de l'existence du bureau de poste de Montréal.

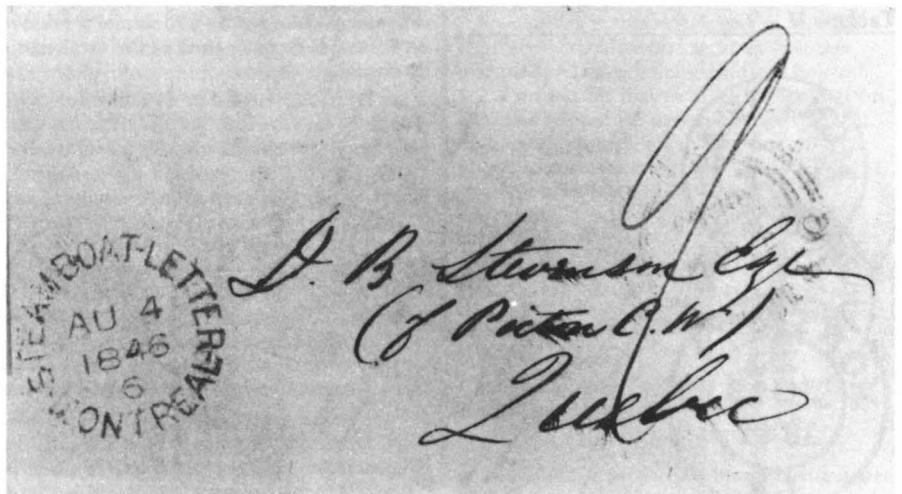


Figure 16, 142 x 81 mm.